

Conseil d'établissement 2022-2023

Date : Lundi 29 mai 2023
Heure : 19 h
Endroit : Cacouna, salle des enseignants

Aucune absence

Bonne(s) nouvelle(s) : M. Yves nous présente un court vidéo mettant en vedette nos services de garde.
 Reconnaissance Synergie pour l'Équipe-école de Cacouna en lien avec le projet cirque.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Accueil	Mme Valérie souhaite la bienvenue à tous les membres.	
2. Adoption de l'ordre du jour	<p>Il n'y a pas de lecture de l'ordre du jour, car tous et toutes l'ont reçu avant la réunion.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Hélène Dubé QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2023-05-001]</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 mars 2023 et résolution pour l'ouverture du service de garde en août 2023</p>	<p>Lecture du procès-verbal.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Stéphanie</p> <p>QUE le procès-verbal de mars dernier soit adopté avec la correction des coquilles ainsi que la résolution du service de garde quant à son ouverture en août.</p> <p>Les propositions sont adoptées à l'unanimité. [CE2023-05-002]</p>	<p><i>Envoyer les deux derniers documents.</i></p>
<p>4. Obligations pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Normes et modalités (quatrième communication) ➤ Plan de lutte (Mme Frédérique) ➤ Sondages; ➤ Projet éducatif 2023-2027 	<p>Nous avons jusqu'au 10 juillet pour remettre la dernière communication.</p> <p>Le plan de lutte sera présenté lors de la dernière rencontre du conseil d'établissement en juin.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le taux de satisfaction est de 80% et plus. • Des actions seront planifiées en 2023-2024 afin de s'améliorer. • Une de nos forces est que les titulaires en collaboration avec les psychoéducateurs interviennent au retour des récréations et vivent des ateliers pour enseigner les comportements. <p>Il y aura une analyse à partir de juin pour 2024 pour la mise à jour du projet éducatif. M. Yves fera parvenir un Forms aux membres.</p>	<p><i>M. Yves fera suivre le Forms en juin aux membres.</i></p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Code de vie 2023-2024 ➤ Cahiers d'activités et liste du petit matériel (approbation) 	<p>Le code de vie répond aux attentes. Il sera envoyé aux parents afin que ceux-ci le signent en septembre 2023. La démarche a pour but de les informer des règles de fonctionnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajout d'un cahier d'activité en anglais au 1^{er} cycle pour l'école de Cacouna. • Inscrire 10\$ pour les maternelles 4 ans. • Préciser les besoins pour les cahiers de 5^e année, les souliers pour l'éducation physique et dans l'école, les couleurs dans les duo-tangs et la calculatrice. <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Meghan</p> <p>Que les cahiers d'activités ainsi que les listes du petit matériel soient acceptés avec les ajouts ci-haut mentionnés.</p> <p style="text-align: center;">La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2023-05-003]</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Budget C.É. 2022-2023 et orientation 2023-2024 ➤ Mise à jour de l'utilisation des mesures ➤ Dérangements pédagogiques art. 87 (les enseignants) 	<p>Le budget du conseil d'établissement sera le même l'an prochain, mais avec des codes différents.</p> <p>M. Yves nous présente un tableau des diverses mesures ainsi que les budgets. Il nous présente aussi les orientations 2023-2024.</p> <p>Les élèves des deux écoles iront au Camp Vive la Joie en juin.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>➤ Utilisation des locaux art. 93</p> <p>➤ Rapport annuel pour la rencontre de juin</p>	<p>Il y aura une journée portes ouvertes le 6 juin pour les nouveaux élèves au préscolaire pour Saint-Arsène et le 8 juin à Cacouna.</p> <p>Les élèves de maternelles de Saint-Arsène iront visiter la ruche D'Amours et d'Abeilles de Saint-Arsène.</p> <p>Les élèves de maternelles de Saint-Arsène iront à la piscine de Trois-Pistoles ainsi qu'à Fromagerie des Basques le 31 mai.</p> <p>La sortie des finissants aura lieu le 15 juin. Les élèves se rendront en Charter à l'Aquarium de Québec jusqu'à 12h. Ensuite, ils quitteront Québec pour se rendre au Cirque de la Pointe sèche afin d'y rencontrer les artistes.</p> <p>Le spectacle de cirque aura lieu le 22 juin en soirée, selon la résolution et l'autorisation du D.G. Donc le 23 juin sera une journée pédagogique compensée. Toutefois, les services de garde seront ouverts gratuitement sur temps de classe.</p> <p>Les municipalités se serviront des gymnases d'école pour les camps de jour cet été. Pour Saint-Arsène, le gymnase sera simplement un plan B.</p> <p>Le modèle du rapport a changé. Nous enverrons le gabarit aux membres afin qu'ils puissent envoyer leurs idées à Mme Valérie, afin qu'elle puisse compléter celui-ci.</p>	<p><i>Faire suivre aux membres cette semaine car le délai est court.</i></p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>5. Suivi des dossiers</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Clientèle scolaire 2023-2024 ➤ Service de garde 2022-2023 budget en surplus et clientèle pour 23-24 ➤ Projet de cirque ➤ Transport scolaire du midi 2023-2024(idem) ➤ Hygiéniste dentaire 	<p>Même si les chiffres ne sont pas encore officiels, nous constatons une légère baisse dans les deux écoles soit; 150 élèves pour Cacouna et 131 élèves pour St-Arsène</p> <p>Le service de garde de Saint-Arsène a reçu 67 inscriptions régulières et 34 sporadiques. Celui de Cacouna a reçu 105 inscriptions régulières et 36 sporadiques. Le service de garde de Cacouna aura une modification importante au niveau des postes. Le premier poste augmentera d'heure afin d'octroyer des heures à Mme Sylvie pour faire le volet administratif.</p> <p>Nous remarquons un surplus dans le budget dû au manque de personnel et aux salaires non versés.</p> <p>Repas chaud statu quo pour le service de garde de Cacouna. Toutefois, à Saint-Arsène, il y aura possibilité de demander le service seulement 2-3 jours par semaine si nous n'avons pas le personnel requis.</p> <p>La semaine de cirque aura lieu du 19 au 22 juin.</p> <p><u>Pour la ville de Rivière-du-Loup, le transport du midi sera maintenu, et ce, pour les mêmes écoles que l'année 2022-2023, jusqu'à ce que la nouvelle école soit construite.</u></p> <p>L'hygiéniste dentaire est passée à l'école de Saint-Arsène au cours du mois d'avril. Lors de son passage à l'école, elle a vu 56 élèves, scellé 318 dents ce qui totalise une économie de 15 372\$ pour les parents. Le tout a été offert gratuitement.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
6. La parole aux membres	Mme Hélène se questionne sur les vendredis pyjama à Saint-Arsène. Mme Jessica explique que c'est sur une base volontaire.	
7. Information <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet parc-école St-Arsène ➤ Projet gymnase Cacouna ➤ Calendrier scolaire 2023-2024 ➤ Nouvelle école en 2025-2026 ➤ Loi 56 et l'obligation de déclarer les gestes de violence et/ou d'intimidation ➤ Protecteur de l'élève 	<p>M. Yves a rencontré la municipalité et leur a dit que le délai raisonnable pour nous sera été 2025. Pour leur part, la municipalité souhaite que le projet soit réalisé à l'été 2024.</p> <p>La petite taille du gymnase de Cacouna est problématique. Des démarches ont été faites afin d'analyser les besoins, car il y aura 26 périodes d'éducation physique en <u>2023-2024</u> et sur une plage de 25 périodes. Nous devons donc alterner un groupe dehors et un groupe en dedans lorsque 2 groupes se retrouveront au même moment.</p> <p>Présentation du calendrier scolaire qui a été adopté.</p> <p>C'est confirmé. L'ouverture de la nouvelle école de Rivière-du-Loup aura lieu en 2025-2026.</p> <p>En ce qui concerne, l'obligation de déclarer les gestes de violences et/* ou d'intimidation le bilan sera déposé sur le site du centre de services.</p> <p>Le bilan sera déposé sur le site du centre de service avant le 30 juin.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
8. Comité de parents	Discussion concernant la nouvelle école. Élection des membres parents qui siègeront sur le conseil d'administration du CSS-	
9. Conseil d'administration 2022-2023	Discussion concernant la nouvelle école. Concernant le transport scolaire, le Centre de services scolaire devra absorber un déficit de 250 000\$ dû au transport du midi. Un nouveau terrain de baseball à La Pocatière sera construit.	
10. CCSÉHDAA	Aucune correspondance	
11. Correspondance	<p>Mme Agnès Poitras, résidente de Saint-Arsène, a récemment démarré le Jardin de l'école. Mme Poitras désire faire la vente de fleurs naturelles provenant de son implantation personnelle et remettre la totalité des fonds amassés à notre conseil d'établissement afin d'aider les enfants dans les besoins.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Jessica QUE l'offre de Mme Poitras soit acceptée.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2023-05-004]</p> <p>Correspondance en lien avec la période de négo pour le personnel de soutien.</p>	
12. Questions de l'assemblée	Aucune question	
13. Levée de l'assemblée	La prochaine rencontre aura lieu le 12 juin à 18h au restaurant le Tournesol. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sabine	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>QUE l'assemblée soit levée 9 h 00.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2023-05-005]</p>	

Valérie Beaulieu, présidente

Yves Ouellet, directeur